

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



STRASBOURG, LE 17 AVRIL 2019

SNCF RÉSEAU EXPÉRIMENTE L'ÉCO-PÂTURAGE À STRASBOURG

Dans le cadre des actions menées pour la maîtrise de la végétation dans les emprises ferroviaires, sur les voies ferrées et leurs abords, SNCF Réseau expérimente l'éco-pâturage à Strasbourg, place de Haguenau, sur une surface de près de 5 000 m².

L'éco-pâturage est une technique d'entretien écologique des espaces et territoires par le pâturage d'animaux herbivores et qui possède de nombreux avantages car elle permet un maintien de la biodiversité et une diminution de l'impact environnemental. SNCF Réseau a décidé de recourir à cette technique d'entretien de son patrimoine ferroviaire pour conduire une démarche alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Cette expérimentation menée à Strasbourg est une véritable solution verte apportant plusieurs réponses écologiques car elle contribue à la lutte contre les renouées asiatiques, plantes très vigoureuses et l'une des principales espèces les plus invasives ; elle permet une maîtrise de la végétation aux abords des voies ferrées. D'après des retours d'expériences, l'éco-pâturage épuise les renouées par la diminution des diamètres des cannes et l'affaiblissement du rhizome.

La maîtrise de la végétation est indispensable à la sécurité des circulations ferroviaires :

- la végétation peut empêcher le bon drainage de la plateforme voie ;
- la végétation peut empêcher la surveillance des équipements de la voie et peut obstruer les installations de signalisation, les rendant moins visibles ;
- la végétation rend possible la présence d'animaux sauvages indésirables sur les voies.

Mais elle est également indispensable à la sécurité des agents car une végétation abondante peut provoquer des accidents de plain-pied pour les agents SNCF présents sur les voies, ou entraver l'accès du personnel compétent lors d'opérations de secours.

De plus, la non-maîtrise de la végétation a des impacts directs sur la régularité des trains car elle peut entraîner des ralentissements, une interruption des circulations ou un court-circuit de l'alimentation électrique par exemple.

L'entreprise *Ecozoone* interviendra en tant que prestataire pour assurer les missions suivantes :

- la mise à disposition d'un troupeau d'une quinzaine de solognotes de race ovine, adapté aux objectifs de l'expérimentation, pendant une durée de 2 à 3 semaines. Durée pouvant être allongée si les animaux n'ont pas fini de tout débroussailler la surface ;
- la gestion des animaux comprenant leur transport sur le site, les soins et la surveillance, la fourniture de nourriture et d'eau, le respect des règles sanitaires et d'élevage, les frais sanitaires et vétérinaires des animaux, les frais administratifs ;
- la fourniture du matériel nécessaire à l'opération et notamment : mise en place de clôtures adaptées, le nécessaire pour l'abreuvement et l'alimentation, le matériel de transports des animaux et du personnel.

Contacts presse :

Morgane MARTINEZ, Responsable communication
SNCF Réseau, Direction Territoriale Grand Est

Tél. 09 88 81 69 73 / 06 85 24 34 81

morgane.martinez@reseau.sncf.fr

[@MorganeM_67](https://twitter.com/MorganeM_67)

